

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2022

DATE DE LA CONVOCATION
02/11/2022

L'an Deux Mille vingt deux et le 7 novembre à 19 heures 30

DATE D'AFFICHAGE
02/11/2022

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Frédéric Thomas, Carlos Coelho, Clarence Appell, Peggy Viola, Brigitte Simon, Joseph Bracco, Benjamin Bou Aziz, Sandra Fiorèse

Absents et excusés : Fabrice Mermin (pouvoir à Clarence Appell), Cyril Durand, Patrick Bastien (pouvoir à Peggy Viola), Nathalie Jacquier (pouvoir à Brigitte Simon), Jean-Christophe Eichenlaub.

DELIBERATION N°3 : convention de prestations de services pour la viabilité hivernale

Depuis la saison d'hiver 2020-2021, un prestataire extérieur réalise le déneigement et le salage des routes communales. Une convention avait été passée avec l'entrepreneur sur la base d'un tarif horaire HT de 25 €. Ce tarif n'ayant jamais été augmenté, il est proposé, à compter de l'hiver 2022-2023, de fixer le tarif horaire à 35 € HT. Il est proposé que le tarif soit réévalué annuellement avant chaque saison d'hiver. Les modalités d'interventions détaillées dans la convention restent inchangées.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Décide de fixer le tarif horaire à 35 € HT ;
- Autorise M. le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

Fait à le MONTCEL, le 8 novembre 2022

Le Maire,
Antoine HUYNH

Certifié exécutoire Antoine HUYNH,
Le Maire
Transmis en préfecture, le 09/11/2022
Publié, le 09/11/2022

